

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5420>



Déclaration de la FSU

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA)
(ex-CTA) -



Publication date: mardi 28 novembre 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Lors de ce CTA, il a été question du bilan de rentrée. La tendance de progression des effectifs dans les établissements privés sous contrat se confirme. Il a également été question du dispositif "ParcourSup", des résultats aux examens. Retrouvez l'appréciation portée par la FSU sur ce ordre du jour dans la déclaration lue en début de séance du Comité Technique Académique

Déclaration de la FSU CTA du jeudi 23 novembre 2017



Les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité, mettant à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication de mesures négatives concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans réel débat démocratique... Ce sont les populations les plus fragiles, les jeunes, les femmes, les retraités, les précaires... qui en paient le prix fort ainsi que le monde du travail alors que les révélations sur les circuits de l'évasion fiscale montrent l'étendue des recettes qui échappent à l'État.

Les premières annonces ou mesures qui en découlent sont lourdes de conséquences pour les agentes et agents de la Fonction publique : gel de la valeur du point d'indice, prévision de 120 000 suppressions d'emplois, suppressions de milliers d'emplois aidés, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG et remise en cause du calendrier des mesures PPCR. Le 10 octobre dernier, les agents étaient des centaines de milliers en grève et dans les manifestations. Le gouvernement doit accepter d'entendre ce qui s'est passé ce 10 octobre. Il lui revient maintenant de répondre aux attentes des plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique, revendications portées par les 9 fédérations de fonctionnaires qui les représentent. Il s'est exprimé un fort besoin de reconnaissance de l'engagement professionnel de toutes et tous les agents au service des usagers. À rebours des discours néo-managériaux, véhiculés par le ministre des comptes publics vantant l'individualisation des salaires, une enquête du Cevipof ne montre-t-elle pas la prégnance d'une « motivation de service public » comme élément moteur de la satisfaction au travail ? La FSU est pleinement engagée dans l'intersyndicale rassemblant 9 fédérations de fonctionnaires pour que les agents soient plus justement considérés pour leur travail, mieux rémunérés.

Le décalage de PPCR constitue dans ce contexte un reniement de la parole de l'État. Les incertitudes qui planent encore sur les modalités d'accès à la classe exceptionnelle sont intolérables pour nos collègues, en particulier ceux proches de la retraite. Certains doivent remplir leur dossier de demande de départ en retraite avant fin décembre. Nous vous demandons, Mme la Rectrice, d'accepter les demandes des collègues qui décideraient d'annuler leur demande de mise à la retraite en cas de promotion possible.



Nouvelle évaluation :

La FSU sera vigilante afin que la nouvelle inspection ne reproduise pas tous les travers que nous avons dénoncés avant : inspection couperet, inégalités de genre, de situation d'affectation, entre les disciplines.

Au collège, le dispositif « Devoirs Faits » est présenté à grands renforts de communication. Le ministère annonce 7000 Volontaires de Services Civiques (VSC) recrutés avec un objectif fixé à 10 000 recrutements, une mise en place effective dans 27% des établissements... Quelle est la réalité de ces chiffres dans notre académie ? Combien y a-t-il eu de recrutements de VSC ? Quelle est la dotation des établissements pour financer ce dispositif ? Est-elle suffisante ? Correspond-elle à des besoins identifiés ou cherche-t-elle seulement une mise en conformité avec une injonction ministérielle marquée par l'improvisation et le bricolage ? La FSU continue de porter la revendication que l'aide aux élèves puisse être apportée en classe grâce à des effectifs abaissés (24 en collège, 20 en REP) et pour chaque discipline, des heures à effectifs réduits par dédoublement des classes. Or, la présentation du budget de l'éducation nationale laisse peser de lourdes craintes sur les préparations des rentrées à venir. Est-ce en supprimant 2600 emplois de stagiaires, obérant grandement la motivation des étudiants à passer les concours, que le ministère entend endiguer la crise du recrutement ? Ses effets dans notre académie se font pourtant cruellement sentir... 20 TZR en anglais, Mme la Rectrice, 17 en espagnol ! La reconnaissance du remplacement par des enseignants titulaires comme un besoin permanent du service public est sérieusement mise à mal. Parallèlement le nombre de personnels contractuels ne cessent d'augmenter. La crise de recrutement transparaît aussi dans le bilan du mouvement des personnels du second degré où le nombre de postes vacants progresse. A propos des mouvements, la FSU souhaiterait aussi que soit communiqué un bilan de l'harmonisation académique des mouvements des personnels du premier degré.



C'est dans ce contexte que nous prenons connaissance de la lettre cadre des missions des PsyEN EDCOSP les invitant à se former sur leur temps libre ou libéré pour effectuer des tâches afférentes aux missions exercées. Il n'y a pas d'un côté la formation institutionnelle et prioritaire et de l'autre, une formation institutionnelle présentée comme un supplément d'âme. Le nouveau statut vit ses premières semaines qu'il est déjà malmené. C'est ça, l'école de la confiance ? Ce n'est ni sérieux, ni respectueux des professionnels qu'ils sont. Jouer à l'appel à la bonne volonté des collègues et arguer de l'harmonisation entre les académies pour donner deux jours ½ de permanence vacances supplémentaires, participer à des salons, tel que Studyrama (en pleine mutation des procédures d'inscription dans le supérieur) met les Psy EN dans l'inconfort de devoir toujours faire plus avec de moins en moins de moyens. La FSU souhaite que cette lettre cadre évolue lors du groupe de travail et rappelle sa revendication d'un doublement du nombre de postes de Psy EN EDCOSP et de créations de postes de psy EN EDA pour arriver à des secteurs d'intervention plus réduits et permettre aux collègues en congés ou à temps partiel d'être remplacés. De plus, plusieurs postes de psychologues de l'Éducation nationale EDA sont vacants dans l'académie et pourvus par des contractuels. Allez-vous mettre en œuvre dans le cadre des mutations le calibrage nécessaire pour pourvoir l'ensemble des postes vacants ?

Le contexte budgétaire décrit précédemment nous fait craindre le pire. Mais nous sommes déterminés à montrer ce que la profession et la FSU portent pour l'intérêt général. Regardons l'évolution des taux d'élèves scolarisés dans le privé qui ne cessent de progresser depuis 5 années. Si le ratio de 2012 était resté inchangé, cela aurait donné 1500 élèves de plus dans les écoles publiques. Combien de classes cela représente-t-il ? En collège, si le ratio de 2012 était resté inchangé, 658 élèves en plus seraient accueillis... soit les effectifs d'un gros collège. Il y a une tendance qui s'installe et la FSU s'en inquiète car il n'y a pas de mixité sociale dans les établissements privés. Nous ne

partageons pas le même dessein pour l'école de la République.

Dans ce contexte également, les demandes de dédoublement des classes de CP dans l'ensemble des écoles de REP et de CE1 en REP+ vont avoir un impact important pour l'ensemble des écoles de l'académie lors des opérations de carte scolaire. Pouvez-vous nous communiquer le nombre de classes de CP et de CE1 qui seront concernées ?



La FSU ne comprend pas l'autorisation de recrutement de personnel contractuel dans le 1er degré alors que la liste complémentaire n'a pas été complètement utilisée. Les sections du SNUipp-FSU de l'académie vous ont écrit à ce sujet le 08 septembre. Nous sommes toujours en attente d'une réponse ! Pouvez-vous nous communiquer le volume de personnel contractuel embauché depuis cette rentrée et quelles autorisations vous allez encore accorder ?

Nous renouvelons aujourd'hui la demande d'utiliser la liste complémentaire du CRPE afin de pourvoir les postes vacants dans le 1er degré.

Concernant l'affectation post-bac, la FSU s'inquiète du dispositif « Parcoursup » que veut mettre en place le gouvernement. Pour la FSU, ce projet de loi ouvre la boîte de Pandore de la sélection à l'entrée de l'université en laissant la possibilité de refuser des dossiers lorsqu'il y a manque de place d'accueil. Par son organisation, il laisse aussi présager une augmentation du nombre de lycéennes et lycéens qui devront être orientés durant l'été dans des conditions contraintes. Qui sera en mesure dans les universités de traiter la masse de dossier pour ne pas substituer à l'absurdité du tirage au sort, liée uniquement au manque de capacités d'accueil, une autre sélection tout aussi aveugle et automatique ? Quelles universités auront les moyens de mettre en place des remises à niveaux de qualité ?

Pour la FSU, ce projet ne traite pas la réalité du problème. Les difficultés rencontrées sont liées essentiellement au fait que l'augmentation du nombre d'étudiants n'est pas accompagné par une augmentation suffisante des capacités d'accueil de l'université. Tous les jeunes bacheliers de notre pays doivent pouvoir accéder à l'université, quelle que soit leur formation initiale avec l'accompagnement nécessaire.

Pour finir sur ce sujet, la FSU tient à dénoncer la précipitation de mise en place de ce dispositif qui met les équipes éducatives et les lycéens en difficultés (Vous avez réuni les proviseurs, ce matin, la nomination du second professeur principal n'est toujours pas faite, et le même temps les conseils de classe de terminal débutent). Mais surtout ce calendrier incompatible avec la sérénité nécessaire à la construction d'un projet d'orientation semble plus avoir été arrêté par des impératifs de communication que par la volonté de donner aux lycéens l'information et le temps pour s'orienter.

La FSU tient à se faire le porte-parole des collègues de terminales qui se refusent à porter la responsabilité des problèmes et des injustices que ce dispositif va nécessairement engendrer.

Les consultations autour de la rénovation de la formation professionnelle ont commencé et inquiètent la FSU à plus d'un titre. D'une part, nous rappelons notre attachement à un enseignement professionnel sous statut scolaire national, et non pas régional. Si nos élèves apprennent dans nos lycées des métiers, ils y deviennent également des citoyens. Nous refusons la logique adéquationniste proposée par les régions. D'autre part, La FSU refuse la généralisation des classes et parcours mixtes, qui vont encore détériorer les conditions de travail des professeurs des lycées professionnels, font peser un risque sur les postes existants et vont aussi détériorer les conditions d'apprentissage de nos élèves ballottés entre des statuts différents dans des classes moulin à vent.

La FSU s'inquiète des difficultés rencontrées par le lycée Simone Weil et le lycée Hippolyte Fontaine de Dijon et souhaite que les demandes d'audience faites par les personnels de ces établissements soient entendues et satisfaites.



En plus des lycées Simone Weil et Hyppolyte Fontaine qui ont fait l'objet d'une déclaration intersyndicale, la FSU tient à vous alerter sur des situations d'établissements qui ne cessent de se dégrader comme le Collège Dinet de Seurre ou le lycée Cassin à Macon.